



# REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

## DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent de dépollution des sols

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	24/06/2020	1/38



## SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel .....	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	5
Vue synoptique de l'emploi-type .....	6
Fiche emploi type.....	7
Fiches activités types de l'emploi .....	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	15
Fiche compétences transversales de l'emploi .....	33
Glossaire du REAC.....	35

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	24/06/2020	3/38



# Introduction

## Présentation de l'évolution du titre professionnel

L'arrêté du 16 mars 2012 a défini la création d'un titre d'agent de dépollution des sols avec deux options, une option risque pyrotechnique et une option risque chimique.

Les membres du groupe de travail du 8 décembre 2016 ont proposé la suppression de l'activité "conduire une pelle hydraulique" de l'option pyrotechnique.

De ce fait, il n'y a plus d'option :

- Le titre ADS-RP devient AODP (Aide opérateur en dépollution pyrotechnique) avec une seule activité.
- Le titre ADS-RC devient ADS (Agent de dépollution des sols, objet de ce référentiel) et conserve ses deux activités qui correspondent encore aux exigences de l'emploi.

## Contexte de l'examen du titre professionnel

La révision du titre professionnel s'est appuyée sur les résultats d'analyses du travail effectuées dans les principales entreprises des secteurs de la dépollution des sols.

La première activité type (Conduire une pelle hydraulique) est commune avec la première activité du titre professionnel de Conducteur de Pelle Hydraulique et de Chargeuse Pelleteuse (CPHCP). Elle prend en compte les évolutions du titre révisé en 2014, avec notamment la nouvelle obligation pour le conducteur d'engin de posséder une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR). Cette passerelle facilite la spécialisation d'un conducteur d'engin vers les métiers de la dépollution des sols.

La deuxième activité « Réaliser des opérations de dépollution des sols » est identique à l'ancienne activité « Intervenir sur un chantier de dépollution chimique des sols » avec quelques évolutions à la marge notamment sur le travail en cabine pressurisée.

## Liste des activités

**Ancien TP** : Agent(e) de dépollution des sols option risque chimique

Activités :

- Exécuter des terrassements de sol à l'aide d'une pelle hydraulique
- Intervenir sur un chantier de dépollution chimique des sols

**Nouveau TP** : Agent de dépollution des sols

Activités :

- Conduire une pelle hydraulique
- Réaliser des opérations de dépollution des sols

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	24/06/2020	5/38

## Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Conduire une pelle hydraulique	1	Travailler à proximité des réseaux
		2	Réaliser en sécurité un terrassement à la pelle hydraulique
		3	Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une pelle hydraulique
		4	Charger et décharger en sécurité une pelle hydraulique sur le porte-engin
2	Réaliser des opérations de dépollution des sols	5	Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution des sols
		6	Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site
		7	Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane
		8	Poser et raccorder des éléments de canalisation de surface sur un chantier de dépollution des sols
		9	Communiquer de manière adaptée avec les interlocuteurs du chantier dans le respect des exigences de l'emploi

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	24/06/2020	6/38

## FICHE EMPLOI TYPE

### Agent de dépollution des sols

#### Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

L'agent de dépollution des sols est un conducteur de pelle hydraulique confirmé qui a développé des compétences techniques spécifiques lui permettant d'intervenir sur des sols contaminés par des polluants notamment chimiques résultant principalement d'exploitations industrielles défallantes.

Il exerce son l'emploi soit dans des entreprises de dépollution des sols ou dans des entreprises de travaux publics (terrassement, démolition,...).

Sauf exception, l'emploi s'exerce en extérieur, sur des terrains industriel ou autres, désaffectés ou en activités, voire sur des sites ayant subits une pollution chimique accidentelle. Parfois, l'agent(te) intervient après des opérations de démolition d'éléments de structures bâties.

L'agent de dépollution se déplace selon la localisation des chantiers, ne rentrant à son domicile que chaque semaine, quinzaine ou plus selon l'éloignement. Ses horaires peuvent être variables (y compris samedi et dimanche ou la nuit) en fonction de l'avancement du chantier, des saisons ou des conditions climatiques.

Il conduit seul son engin mais son travail s'organise au sein d'une équipe, pouvant être composée d'autres conducteurs d'engins et de personnel à pied, travaillant sur le même chantier. Sur des chantiers à risques il doit travailler sous la direction d'un chef d'équipe. Il doit faire preuve d'une bonne résistance physique et mentale, être très attentif à son environnement de travail et respecter les règles de sécurité. Suivant les entreprises et les chantiers, il peut conduire une pelle à pneus ou à chenilles.

Evoluant dans un environnement à risques, le plus souvent chimiques, les activités de l'agent sont encadrées par la réglementation en termes de sécurité, de prévention, d'organisation du travail, de procédures et d'autorisation de déplacement et d'intervention.

Pour les travaux de terrassements, l'autonomie du conducteur de pelle hydraulique est limitée à l'exécution de ses tâches : implantation de la zone de travail ou de l'ouvrage à réaliser, positionnement des véhicules de transport des terres excavées, précision et souplesse des manœuvres, respect des règles de conduite, des consignes de travail et de sécurité.

Il a la responsabilité de son engin et de son entretien afin d'en assurer le bon fonctionnement. Il doit veiller à la sécurité des personnes travaillant dans la zone d'évolution de sa machine.

#### Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Les entreprises de dépollution des sols et/ou leurs entreprises de travaux publics.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Agent de dépollution des sols - Ouvriers qualifiés des travaux publics et de l'extraction.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Activité réglementée principalement par le code de la sécurité intérieure Art. R733-1 à R733-16, le décret 2005-1325 du 26 Octobre 2005 modifié le 22 octobre 2010 et les arrêtés du 23 Janvier 2006 et du 12 septembre 2011.

##### Article R4323-55 du code du travail :

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

##### Article R4323-56 du code du travail :

La conduite de certains équipements présentant des risques particuliers, en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet, est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur. L'autorisation de conduite est tenue à la disposition de l'inspection du travail et des agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale.

##### Article R4323-57 du code du travail :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	24/06/2020	7/38

Des arrêtés des ministres chargés du travail ou de l'agriculture déterminent :

1° Les conditions de la formation exigée à l'article R. 4323-55 ;

2° Les catégories d'équipements de travail dont la conduite nécessite d'être titulaire d'une autorisation de conduite ;

3° Les conditions dans lesquelles l'employeur s'assure que le travailleur dispose de la compétence et de l'aptitude nécessaires pour assumer, en toute sécurité, la fonction de conducteur d'un équipement de travail ;

4° La date à compter de laquelle, selon les catégories d'équipements, entre en vigueur l'obligation d'être titulaire d'une autorisation de conduite.

**Arrêté du 2 décembre 1998** relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de levage de charges ou de personnes.

**Arrêté du 15 février 2012** pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement: relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

## **Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)**

Néant

## **Liste des activités types et des compétences professionnelles**

1. Conduire une pelle hydraulique

Travailler à proximité des réseaux

Réaliser en sécurité un terrassement à la pelle hydraulique

Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une pelle hydraulique

Charger et décharger en sécurité une pelle hydraulique sur le porte-engin

2. Réaliser des opérations de dépollution des sols

Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution des sols

Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site

Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane

Poser et raccorder des éléments de canalisation de surface sur un chantier de dépollution des sols

Communiquer de manière adaptée avec les interlocuteurs du chantier dans le respect des exigences de l'emploi

## **Compétences transversales de l'emploi**

Travailler en équipe

Mettre en œuvre des modes opératoires

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

## **Niveau et/ou domaine d'activité**

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Les entreprises sont principalement rattachées aux conventions collectives suivantes :

- Conventions Collectives Nationales des Industries Chimiques (CCNIC),

- Conventions Collectives Nationales des Activités des Déchets (CCNAD),

- Conventions Collectives des Travaux Publics (CCTP).

Code(s) NSF :

343m--Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement - pas de fonction dominante

## **Fiche(s) Rome de rattachement**

I1503 Intervention en milieux et produits nocifs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	24/06/2020	8/38



F1302 Conduite d'engins de terrassement et de carrière  
F1402 Extraction solide

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	24/06/2020	9/38



## FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

### Conduire une pelle hydraulique

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le conducteur de pelle hydraulique conduit et assure la maintenance de son engin en respectant les consignes de sécurité, dont R 372 M de la CNAMTS. Il exerce son emploi dans les entreprises de bâtiment et travaux publics, du génie civil, de l'exploitation des carrières, et dans les entreprises de travaux agricoles et forestiers.

Suivant les chantiers, il peut être appelé à conduire d'autres engins: mini-pelle, tombereau ou compacteur. Il exécute, généralement en équipe, toutes les phases d'un terrassement depuis les travaux préparatoires jusqu'à la fin du chantier. Certains travaux peuvent être réalisés par le conducteur seul à partir de directives simples. S'il travaille en terrassement grande masse, terrassement ordinaire, assainissement, finition ou travaux particuliers, tels que démolition, déroctage et enrochements, la conduite de la machine nécessite des aptitudes particulières.

L'activité de terrassement est organisée par l'encadrement du chantier. L'autonomie du conducteur de pelle hydraulique est limitée à l'exécution de sa tâche. Cependant, pour de petites interventions ne nécessitant pas la mise en oeuvre de techniques compliquées, il peut assurer l'organisation du travail de l'équipe. Dans l'activité de travaux de réseaux et canalisations, il peut être amené à coordonner le travail de l'équipe de pose qui suit immédiatement la machine.

L'entretien de premier niveau est réalisé par le conducteur, seul ou sous le contrôle du responsable de la maintenance, à partir des prescriptions du constructeur et des consignes de l'entreprise. Le conducteur peut réaliser seul le transfert de la pelle hydraulique sur pneus en empruntant la voirie routière, dans ce cas il se conforme au Code de la Route. Lors des opérations de transfert de son engin sur remorque, il peut y participer en conduisant notamment la voiture pilote, mais il est surtout présent lors des opérations de chargement et de déchargement. Il peut occasionnellement lui être demandé d'exercer la fonction de chef d'échelon ou de chef d'équipe.

Le conducteur de pelle hydraulique se déplace selon la localisation des chantiers. Ses horaires et plages de travail peuvent être variables en fonction de l'organisation retenue. Il est soumis au bruit, à la chaleur, aux vibrations et à la poussière.

Il maintient une vigilance constante liée à la diversité des tâches et des environnements, tels que réseaux enterrés et travaux sous circulation, ainsi qu'à la présence des hommes et des autres engins sur le chantier. Il respecte les règles de sécurité et environnementales, et prend en compte les risques spécifiques selon le type d'ouvrage.

Il tient l'activité dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), sinon du plan de prévention.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Article R4323-55 du code du travail :

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

Article R4323-56 du code du travail :

La conduite de certains équipements présentant des risques particuliers, en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet, est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur. L'autorisation de conduite est tenue à la disposition de l'inspection du travail et des agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale.

Article R4323-57 du code du travail :

Des arrêtés des ministres chargés du travail ou de l'agriculture déterminent :

1° Les conditions de la formation exigée à l'article R. 4323-55 ;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	11/38

2° Les catégories d'équipements de travail dont la conduite nécessite d'être titulaire d'une autorisation de conduite ;

3° Les conditions dans lesquelles l'employeur s'assure que le travailleur dispose de la compétence et de l'aptitude nécessaires pour assumer, en toute sécurité, la fonction de conducteur d'un équipement de travail ;

4° La date à compter de laquelle, selon les catégories d'équipements, entre en vigueur l'obligation d'être titulaire d'une autorisation de conduite.

Arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de levage de charges ou de personnes.

Arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement: relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

### **Liste des compétences professionnelles de l'activité type**

Travailler à proximité des réseaux

Réaliser en sécurité un terrassement à la pelle hydraulique

Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une pelle hydraulique

Charger et décharger en sécurité une pelle hydraulique sur le porte-engin

### **Compétences transversales de l'activité type**

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	12/38

## FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

### Réaliser des opérations de dépollution des sols

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'agent manipule à la pelle hydraulique des terres polluées afin de les faire évacuer ou de les traiter sur place. Il participe, sous l'autorité d'un spécialiste des pollutions d'origine industrielle, à la mise en œuvre d'éléments nécessaires aux procédés de dépollution. Il applique les mesures d'hygiène et de sécurité préconisées en lien avec le risque auquel il est exposé.

En fonction du type de polluant et de la technique de traitement utilisée, l'agent de dépollution réalise les opérations particulières suivantes :

- Lors d'un traitement hors site : repérer l'emplacement à traiter sur un plan, repérer les terres polluées, les extraire et les charger, avec les précautions nécessaires, sur des véhicules de transports qui les exportent hors du site sous forme de déchets.

- Lors d'un traitement sur site : déplacer sur le site les terres contaminées repérées et extraites qui sont traitées sur place par différents procédés. L'agent peut être amené à charger une ligne industrielle de traitement (désorption thermique, lavage, brûlage,...), à les mettre en forme particulière (merlon, bassin, ...) avec isolation par des géo membranes et pose de canalisations vectrices des flux de traitement etc.

- Lors d'un traitement « in situ » : l'agent assiste le technicien responsable du procédé de traitement dans la mise en place des éléments (essentiellement manutention de pompes, de compresseurs, de caissons techniques, pose et raccordement de canalisations).

NB : Dans ce cas on accède à la pollution par des forages qui permettent suivant les types de polluants, les niveaux de la nappe phréatique et les procédés mis en œuvre, de contrôler, de mesurer, de faire transiter des flux d'air, d'eau, de produits traitants, de gaz pollués, ....

- Indépendamment du type de traitement mis en œuvre, l'agent est amené à manipuler sous le contrôle d'un technicien des contenants enterrés (fûts, bidons, ...), renfermant des produits dangereux.

En amont et au cours des tâches qu'il réalise, l'agent de dépollution tient compte des risques, des contraintes et des enjeux associés à une contamination des sols, de son environnement de travail et adopte un comportement adéquat. Il utilise les éléments de protection collectifs et individuels préconisés en fonction des polluants auxquels il est soumis (port de masque ventilé avec cartouche, combinaison, cabine pressurisée climatisée,...), évite les risques de propagation de la pollution par mélange ou par lixiviation des terres vers les nappes phréatiques,...).

Il se conforme aux différentes réglementations régissant la sécurité sur le chantier (PGCSPS, PPSPS, R 372 m de la CRAM, fiches de toxicité des produits présents sur le site ...). Il rend compte des travaux effectués au responsable de chantier sur une fiche travaux et renseigne le livret d'entretien de l'engin à chaque prise de poste.

Les chantiers sont principalement situés en extérieur, sur des friches industrielles en zones suburbaines voire urbaines.

L'agent de dépollution se déplace selon la localisation des chantiers. Ses horaires peuvent être variables en fonction de l'avancement du chantier, des saisons ou des conditions climatiques.

Il conduit seul son engin, mais son travail s'organise souvent au sein d'une équipe, pouvant être composée d'autres conducteurs d'engins et d'hommes à pied, travaillant sur le même chantier.

Il travaille sous la direction du chef d'équipe. Il peut exercer son emploi en échelon (associé à un engin de transport) dans le cadre de grands travaux de terrassement.

Selon la nature du chantier et des conditions climatiques, il est soumis au bruit, à la chaleur, aux vibrations, à la poussière, à la boue et aux atmosphères polluées.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Pour l'accès à l'emploi, l'employeur doit vérifier les compétences de l'agent dans la conduite d'engins en sécurité (posséder le CACES R372 m catégorie 2 de la CNAMTS peut répondre à cette exigence).

En fonction de la nature de certains polluants sur le chantier, l'exposition de l'agent à ces produits pourra faire l'objet d'un suivi médical.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	13/38

## Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution des sols  
Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site  
Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane  
Poser et raccorder des éléments de canalisation de surface sur un chantier de dépollution des sols  
Communiquer de manière adaptée avec les interlocuteurs du chantier dans le respect des exigences de l'emploi

## Compétences transversales de l'activité type

Travailler en équipe  
Mettre en œuvre des modes opératoires  
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	14/38

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

### Travailler à proximité des réseaux

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le conducteur d'engin doit connaître les risques d'endommagement des différentes catégories d'ouvrages lors de travaux à proximité et les conséquences qui pourraient en résulter :

- pour la sécurité des personnes et des biens,
- pour la protection de l'environnement,
- pour la continuité de fonctionnement de ces ouvrages.

Il doit apprendre à s'en prémunir et à limiter les conséquences d'un éventuel endommagement.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sur tous les chantiers où le conducteur d'engin est susceptible de travailler à proximité de réseaux aériens ou souterrains préalablement identifiés, repérés, positionnés ou totalement inconnus.

#### Critères de performance

- La lecture des affleurants est effectuée et efficace.
- Les indications de repérage de réseau sont analysées et comprises.
- Les risques liés à un accident sur un réseau sont connus.
- Les précautions lors de l'intervention à proximité d'un réseau sont connues et appliquées.
- En cas d'accident, les consignes de sécurité et d'alerte sont connues et appliquées.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer et respecter la méthode de travail définie,  
Appliquer la réglementation hygiène, sécurité, environnement,  
Appliquer les consignes de travail (orales ou écrites),  
Comprendre l'environnement, les marquages - piquetages, les signes avertisseurs et indicateurs, la lecture du terrain, les moyens de repérage,  
Identifier les réseaux existants avant le travail,  
Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues,  
Lire un plan et dessiner un croquis pour exécuter un travail avec un engin de chantier,  
Maintenir les réseaux existants (intégrité, tracé),  
Maîtriser les modalités pratiques d'alertes de la hiérarchie,  
Maîtriser les techniques à utiliser dans le but de ne pas endommager les réseaux en fonction de l'imprécision du positionnement des ouvrages,  
Réagir rapidement en cas de dysfonctionnement ou d'imprévu dans le déroulement des opérations,  
Renseigner un rapport journalier, rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés,  
Utiliser les moyens de protection collective et individuelle.

Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers.

Organiser son intervention avec son hiérarchie et préparer son matériel,  
S'adapter aux imprévus et aux dysfonctionnements.

Connaître et être capable d'appliquer la règle des 4A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).  
Connaître et être capable de mettre en œuvre les recommandations applicables en cas d'incident ou d'accident,  
Connaître le rôle de l'opérateur, sa mission et ses responsabilités à son niveau,  
Connaître les caractéristiques techniques des pelles hydrauliques utilisées en terrassements,

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	15/38

Connaître les gestes conventionnels de guidage,  
Connaître les principaux types de réseaux souterrains et aériens,  
Connaître les risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques des énergies ou (leurs effets, les risques directs pour les personnes et les biens, des exemples d'accidents) et les risques à moyen et long terme liés aux atteintes aux réseaux existants (intégrité, tracé).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	16/38



## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

### Réaliser en sécurité un terrassement à la pelle hydraulique

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur la base de directives reçues et d'une implantation préalablement réalisée et éventuellement complétée par ses soins, protégé par une signalisation temporaire dont il peut être amené à réaliser la mise en place et le repli, le conducteur de pelle hydraulique exécute le terrassement des ouvrages (pleine masse, tranchées, fossés) et le réglage des surfaces conformément aux exigences du cahier des charges.

Au fur et à mesure de l'avancement du terrassement, il réalise les contrôles permettant de s'assurer de la conformité du travail réalisé.

Suivant les organisations du chantier, il chargera les matériaux extraits sur un engin de transport ou les déposera à proximité.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Suivant l'avancement et les besoins du chantier, le conducteur de pelle hydraulique réalisera en autonomie tout ou partie des tâches suivantes :

- la mise en place et le repli de la signalisation temporaire de chantier,
- le complément d'implantation de l'ouvrage à réaliser, le déport de repères préalablement mis en place,
- des terrassements « grande masse » avec chargement des matériaux en vue de leur évacuation,
- des tranchées destinées à la pose de réseaux ou à la construction de fondations,
- des fossés trapézoïdaux ou au godet de curage,
- les réglages de surfaces (plateformes, accotements, talus, etc.).

Dans certains cas, il sera amené à travailler en milieu urbain et sous circulation.

#### Critères de performance

- La signalisation de chantier est présente, conforme aux directives et efficace, sa mise en place et son repli sont réalisés dans le respect des règles de sécurité.
- La communication avec les personnels au sol ou les autres conducteurs d'engins est efficace.
- La position de travail et l'angle d'attaque du godet sont optimisés, le godet est correctement rempli.
- Le chargement des matériaux extraits est effectué sans heurts de benne, la charge est équilibrée et les capacités de l'engin de transport sont respectées.
- Le profil, les dimensions et la planéité de la forme terrassée sont respectés.
- La finition est conforme au cahier des charges.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer et respecter la méthode de travail définie,

Appliquer la réglementation hygiène, sécurité, environnement,

Appliquer les consignes de travail (orales ou écrites),

Appliquer les préconisations d'utilisation du constructeur,

Appliquer les règles de l'éco conduite,

Appliquer toutes les mesures de sécurité liées à la conduite de la pelle hydraulique,

Calculer un dénivelé,

Charger des matériaux foisonnés dans la benne d'un engin de transport,

Choisir l'équipement de la pelle hydraulique selon la nature de sols et des formes du terrassement,

Comprendre l'environnement, les marquages - piquetages, les signes avertisseurs et indicateurs, la lecture du terrain, les moyens de repérage,

Contrôler à l'aide d'instruments de mesure la qualité d'un ouvrage et sa conformité avec la demande du client.

Contrôler visuellement la qualité et la conformité d'un ouvrage,

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	17/38

Creuser un fossé avec un godet de curage,  
 Creuser un fossé avec un godet trapézoïdal,  
 Définir les étapes d'interventions de chaque opération d'entretien de l'engin,  
 Distinguer les différentes natures de sols,  
 Identifier et gérer les déchets de chantier,  
 Identifier les différents repères mis en place sur le chantier, les protéger ou les déplacer si nécessaire,  
 Identifier les panneaux de signalisation temporaire et leur signification  
 Identifier les réseaux existants avant le travail,  
 Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues,  
 Lire et calculer la cotation sur un plan,  
 Lire les notices d'utilisation du constructeur,  
 Lire un plan et dessiner un croquis pour exécuter un travail avec un engin de chantier,  
 Maintenir les réseaux existants (intégrité, tracé),  
 Maîtriser les différents mouvements de la machine,  
 Maîtriser les modalités pratiques d'alertes de la hiérarchie,  
 Maîtriser les techniques à utiliser dans le but de ne pas endommager les réseaux en fonction de l'imprécision du positionnement des ouvrages,  
 Mettre en place un dispositif de signalisation à partir d'un plan fourni,  
 Positionner les camions,  
 Procéder aux opérations d'entretien périodique,  
 Protéger ou déplacer si nécessaire, les repères d'implantations existants,  
 Réagir rapidement en cas de dysfonctionnement ou d'imprévus dans le déroulement des opérations,  
 Réaliser les opérations de contrôle avant et après démarrage de la pelle hydraulique,  
 Réaliser les opérations de fin de poste et de mise en sécurité de la pelle hydraulique,  
 Réaliser l'implantation d'un terrassement à partir des repères mis en place par le géomètre et du plan ou croquis d'implantation,  
 Réaliser un terrassement en pleine masse avec chargement des matériaux extraits sur un engin de transport,  
 Réaliser une fouille en tranchée à profil imposé,  
 Réaliser une fouille en tranchée à profondeur constante,  
 Réaliser une fouille en tranchée de type fondation de bâtiment  
 Reconnaître les différentes natures de matériaux livrés ou rencontrés sur le chantier,  
 Régler en sécurité une surface de type accotement et talus,  
 Renseigner un rapport journalier, rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés,  
 Tracer des alignements, des courbes et des équerrages,  
 Utiliser les instruments simples de mesure,  
 Utiliser les moyens de protection collective et individuelle,  
 Utiliser les quatre opérations arithmétiques,  
 Utiliser un schéma de signalisation temporaire de chantier.

Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers.

Organiser son intervention avec son hiérarchie et préparer son matériel,  
 S'adapter aux imprévus et aux dysfonctionnements.

Connaître les gestes conventionnels de guidage,  
 Connaître les règles de sécurité concernant la circulation des piétons sur chaussée,  
 Connaître les techniques de réalisation d'un curage de fossé,  
 Connaître les techniques de réalisation d'un fossé trapézoïdal,  
 Connaître les techniques de réalisation d'un fossé traditionnel au godet de curage,  
 Connaître les techniques de réglage de talus depuis le bas,  
 Connaître les techniques de réglage de talus depuis le haut,  
 Connaître les techniques de suivi de pente des talus (gabarit).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	18/38

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

### Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une pelle hydraulique

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur les chantiers de voirie et d'assainissement, le conducteur de la pelle hydraulique doit être capable de manutentionner diverses charges et éléments de construction des réseaux. Pour cela il doit être en mesure de choisir les appareils de levage adaptés, d'élinguer les charges, de conduire l'engin avec douceur et précision de façon à assurer la sécurité des poseurs et des ouvriers à pied qui l'accompagnent dans cette tâche et de ne pas endommager les éléments à mettre ou mis en œuvre.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sur les chantiers de voirie et de pose de réseaux, la pelle hydraulique est utilisée comme engin de manutention pour la pose de blindages, de canalisations et d'éléments de regard préfabriqués en béton dans une fouille en tranchée.

Cette opération se réalise avec l'assistance de poseurs et doit être effectuée dans le respect des règles de sécurité.

#### Critères de performance

- La signalisation de chantier est présente, conforme aux directives et efficace, sa mise en place et son repli sont réalisés dans le respect des règles de sécurité.
- La communication avec les personnels au sol ou les autres conducteurs d'engins est efficace.
- L'aptitude de la machine en matière de réalisation de manutentions est vérifiée: validité du contrôle de conformité, abaque de charge, état des flexibles hydrauliques.
- Les équipements de stabilisation sont en place, selon les préconisations du constructeur.
- Les points d'ancrage prévus par le constructeur sont respectés.
- Le choix des appareils de levage est adapté à la charge.
- Les manœuvres sont précises.
- Les consignes de sécurité sont respectées.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer et respecter la méthode de travail définie,  
Appliquer la réglementation hygiène, sécurité, environnement,  
Appliquer les consignes de travail (orales ou écrites),  
Appliquer les préconisations d'utilisation du constructeur,  
Appliquer les règles de l'éco conduite,  
Appliquer toutes les mesures de sécurité liées à la conduite de la pelle hydraulique,  
Définir les étapes d'interventions de chaque opération d'entretien de l'engin,  
Identifier et gérer les déchets de chantier,  
Identifier les réseaux existants avant le travail,  
Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues,  
Interpréter les indicateurs apposés sur une pelle hydraulique relatifs à la manutention de charges,  
Lire les notices d'utilisation du constructeur,  
Maîtriser les différents mouvements de la machine,  
Maîtriser les modalités pratiques d'alertes de la hiérarchie,  
Procéder aux opérations d'entretien périodique,  
Réagir rapidement en cas de dysfonctionnement ou d'imprévus dans le déroulement des opérations,  
Réaliser la manutention de charges diverses,  
Réaliser les opérations de contrôle avant et après démarrage de la pelle hydraulique,  
Réaliser les opérations de fin de poste et de mise en sécurité de la pelle hydraulique,

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	19/38

Renseigner un rapport journalier, rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés,

Utiliser les moyens de protection collective et individuelle,

Utiliser les quatre opérations arithmétiques.

Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers.

Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,

S'adapter aux imprévus et aux dysfonctionnements.

Connaître les divers appareils de levage, leur plage d'utilisation et les techniques d'élinguage,

Connaître les gestes conventionnels de guidage,

Connaître les principaux types de réseaux souterrains et aériens,

Connaître les règles de sécurité concernant la circulation des piétons sur chaussée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	20/38

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

### Charger et décharger en sécurité une pelle hydraulique sur le porte-engin

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le conducteur d'engin de chantier doit déplacer sa machine lorsqu'il a fini son intervention. Dès lors que ce déplacement nécessite la mobilisation d'un porte-engin, il doit participer au chargement et au déchargement de sa machine, aider à l'arrimage et au transfert pour qu'il soit réalisé dans les conditions de sécurité imposées par la réglementation en vigueur et le Code de la Route.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Pour réaliser les nombreux chantiers du BTP, le conducteur d'engin de chantier est appelé à déplacer sa machine. Suivant l'engin confié, ce déplacement, s'il est de courte distance peut se faire par la route, mais dans la plupart des cas il s'effectue sur un porte-engin. Le conducteur de l'engin transporté participe alors au chargement, à l'arrimage, et au déchargement. Ces opérations sont réalisées dans le respect des règles de sécurité et du Code de la Route.

#### Critères de performance

- La réglementation concernant le chargement de la pelle hydraulique sur remorque est connue.
- Les pratiques d'équilibre de la charge sur le plateau du porte-engin et de positionnement des équipements et des stabilisateurs, cas d'une pelle sur pneus, sont connues.
- Les pratiques d'arrimage de l'engin et des équipements complémentaires, tels que godets et BRH, sont connues.
- La réglementation concernant le déchargement de la pelle hydraulique d'une remorque est connue.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer et respecter la méthode de travail définie,  
Appliquer la réglementation hygiène, sécurité, environnement,  
Appliquer les consignes de travail (orales ou écrites),  
Appliquer les préconisations d'utilisation du constructeur,  
Appliquer toutes les mesures de sécurité liées à la conduite de la pelle hydraulique,  
Arrimer la pelle hydraulique sur le porte engin en respectant les consignes de sécurité et en utilisant les points d'ancrages prévus par le constructeur,  
Charger la pelle hydraulique sur le porte-engin en appliquant les consignes de sécurité,  
Décharger la pelle hydraulique du porte engin en respectant les règles de sécurité,  
Définir les étapes d'interventions de chaque opération d'entretien de l'engin,  
Identifier les réseaux existants avant le travail,  
Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues,  
Lire les notices d'utilisation du constructeur,  
Maîtriser les différents mouvements de la machine,  
Maîtriser les modalités pratiques d'alertes de la hiérarchie,  
Réagir rapidement en cas de dysfonctionnement ou d'imprévus dans le déroulement des opérations,  
Réaliser les opérations de contrôle avant et après démarrage de la pelle hydraulique,  
Réaliser les opérations de fin de poste et de mise en sécurité de la pelle hydraulique,  
Renseigner un rapport journalier, rendre compte des travaux effectués et des éventuels problèmes rencontrés,  
Utiliser les moyens de protection collective et individuelle.

Occuper occasionnellement une fonction de responsable d'équipe, notamment sur des petits chantiers.

Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel,

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	21/38

S'adapter aux imprévus et aux dysfonctionnements.

Connaître les gestes conventionnels de guidage,  
Connaître les règles de sécurité concernant la circulation des piétons sur chaussée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	22/38

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

### Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution des sols

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur un chantier de dépollution des sols, lors des travaux de terrassement, tenir compte de l'ensemble des contraintes liées à l'exposition aux familles de polluants les plus courants et aux techniques de traitement mises en œuvre.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sur un chantier de dépollution des sols et sous la direction du chef de chantier, l'agent de dépollution agit en se référant en permanence aux contraintes suivantes :

- respecter les réglementations qui encadrent cette activité à risque (chimique, explosion, incendie, atmosphère confinée, chute et éboulement, bruits, conduite et présence d'engins de chantiers, ...) en se conformant strictement et en permanence aux règles d'hygiène et de sécurité, de protection des personnes et des biens.
- identifier et prendre en compte, à son niveau, la nature des sols, la dynamique des eaux sous terraines, les grandes familles de polluants, leurs conséquences sur l'homme et l'environnement et les principes et les technologies de dépollution courante.
- respecter les exigences de protection de l'environnement et du développement durable (il adopte un comportement citoyen et responsable au sein de l'entreprise).

La compétence est mise en œuvre au sein d'entreprises dont l'activité est la dépollution de friches industrielles, de terrains pollués de façons accidentelle ou chronique sur un site en activité ou non. Elle cadre l'agent dans toutes ses tâches qui se déroulent pratiquement toujours en extérieur, soumis aux intempéries, dans un environnement souvent hostile.

#### Critères de performance

Les différentes interventions sont identifiées dans le document de suivi des travaux.

Les équipements individuels et collectifs sont identifiés et portés en fonction du risque encouru.

Les contraintes de travail en cabine pressurisée sont identifiées et respectées.

Les préconisations de la Prévention des Risques liés aux Activités Physiques sont mises en œuvre (PRAP).

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Se situer dans le cadre d'un chantier de dépollution des sols (intervenants, coordination, organisation, ...).

Repérer visuellement les différentes typologies de sols sains et pollués.

Repérer et identifier les process de dépollution mis en œuvre et se situer dans cet environnement.

Respecter son corps au travail : Gestes et postures, agir en appliquant les recommandations de la prévention des Risques liés à l'Activité Physique " PRAP ".

Se situer dans un ensemble, suivre des procédures, visualiser, imaginer des processus sous terrain invisibles.

Travail en équipe souvent dans une entreprise de travaux publics spécialisée, parfois sous-traitante d'une entreprise de dépollution de sol. Pour les tâches spécialisées, l'agent sera en appui du technicien maîtrisant la complexité technique et scientifique des interventions.

Connaissance :

- générale de pédologie, d'hydrogéologie (nappe phréatique, perméabilité et mouvement),

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	23/38

- des principales familles de polluants, des risques associés pour l'homme et l'environnement, migration dans les sols et l'eau,
- des principes de dépollution associés à ces polluants et les technologies mises en œuvre,
- des éléments de réglementation présents dans les documents PGCSPS, PPSPS, et dans les fiches de toxicité des polluants présents sur le site.
- de l'organisation du travail dans les entreprises de dépollution (les intervenants, les responsabilités...),
- du risque électrique pour les non électriciens (habilitable Bo),
- des enjeux du développement durable sur un chantier de dépollution,
- des recommandations de la Prévention des risques liés à l'Activité physique (PRAP,)
- des éléments de sécurité spécifiques au risque chimique, masques ventilés avec cartouche, savoir lire les inscriptions sur les cartouches filtres, explosimètre et des badges de contrôles d'exposition aux polluants dangereux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	24/38



## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 6

### Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des règles de sécurité, de procédures strictes et sous l'autorité du responsable technique de la dépollution, procéder à la pelle hydraulique, à des travaux de terrassements, de tri, d'excavation, de stockage, d'évacuation de terres polluées et de manipulation de fûts de produits toxiques ou non identifiés.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

L'agent de dépollution des sols exerce cette compétence dans le cadre décrit dans le document de suivi de travaux que le chef de chantier lui commente et qui doit mentionner les paramètres suivants :

- un plan de terrassement indiquant maille par maille la profondeur d'excavation, les caractéristiques chimiques des matériaux à excaver et la destination prévue,
- le plan de caractérisation des bords et fonds de fouilles indiquant la position des prélèvements de contrôle et les résultats d'analyse,
- pour les terres évacuées hors site devant être gérées comme des déchets, le respect des dispositions de la législation « Déchets » et notamment pour celles qui vont dans des centres de traitement, le certificat d'acceptation provisoire (CAP) du/des centre(s) de traitement et les bordereaux de suivi de déchets,
- le plan de localisation des terres polluées réutilisées sur site, ainsi que leurs caractéristiques chimiques et géotechniques.

En fonction des produits contaminants présents sur le site, leur concentration et leur mode de dissémination, le port des protections obligatoires est assorti d'une surveillance médicale d'exposition à ces polluants pouvant donner lieu à des changements d'activités en cas de dépassement de la dose admissible. Dans certaines conditions il peut travailler dans un engin à cabine pressurisée.

#### Critères de performance

Les terres polluées courantes sont reconnues (couleurs, odeurs, consistance, ...) d'après les descriptions données par le responsable de chantier.

Le stockage des terres est effectué proprement en limitant la propagation des contaminations.

Le port des EPI est effectif et adapté aux contaminations en présence.

Les procédures de sécurité concernant la manutention de fûts métalliques aux contenus non identifiés ou dangereux, sont respectées.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Reconnaître certaines terres polluées courantes en fonction de leur aspect (couleurs, consistance) de leurs odeurs et de la description donnée par le responsable de chantier.

Manipuler des terres polluées au godet en limitant les possibilités d'extension de la pollution et en suivant le plan de terrassement fourni.

Exécuter les manutentions (déplacement, reconditionnement en l'état, vidange) de fûts à l'aide du godet de la pelle, d'élingues et de tout autre outillage mis à disposition sous l'autorité d'un responsable technique.

Appliquer toutes les mesures de sécurité mises à disposition par le responsable de chantier concernant la manutention des fûts et en lien avec la nature des produits contenus.

Appliquer toutes les mesures de sécurité liées à la conduite de la pelle hydraulique.

Maîtriser les différents mouvements de la machine.

Exécuter des fouilles avec précision en respectant les protections suivant les profondeurs.

Comprendre les enjeux et appliquer rigoureusement les consignes de travail.

Etre vigilant en permanence.

Renseigner un rapport journalier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	25/38

Appliquer strictement les procédures.

Travailler en équipe.

Respecter le principe d'obéissance aux gestes conventionnels de commandement sans réserve.

Rendre compte des travaux effectués et des éventuels incidents.

Connaissance:

- des principales caractéristiques des horizons du sol courants ; (humus, eau, granulats, ...),
- des familles de polluants courants, des éléments caractéristiques de leurs fiches de toxicité et de leurs influences sur l'aspect des terrains,
- des techniques de manipulations de fûts plus ou moins en état, risques et prévention,
- générale de norme NF X 31-620-4 qui encadre les travaux de dépollution des sols,
- de la recommandation R 372 de la CNAM sur la conduite des engins de chantier,
- des risques de propagation de la pollution par lixiviation, les risques de mélange donc nécessité d'une parfaite traçabilité, rappels sur la notion de déchet et réglementation associée (interdiction de mélange, toute terre polluée qui quitte un site prend le statut de déchet, le bordereau de suivi des déchets - BSD, le transport de terres, ....).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	26/38

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 7

### Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Afin d'isoler des matériaux contaminés de l'environnement, réaliser les opérations de couverture d'ouvrages de stockage de faibles dimensions, à l'aide de géomembranes adaptées (coupe, déroulage, pose, ancrage, lestage).

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

En fonction du plan de dépollution, certains dépôts de matériaux contaminés doivent être isolés de leur environnement soit de manière définitive, soit dans l'attente d'un traitement ultérieur, soit encore pendant la réalisation de ce traitement. La pose de géo membrane adaptées en est une solution courante. L'agent de dépollution est capable de réaliser les opérations de couverture d'ouvrages de faibles dimensions à l'aide d'une géo membrane (bassin de stockage, merlon) y compris toutes sujétions de pose et de stabilisation.

L'agent de dépollution exécute ces tâches sous la responsabilité d'un spécialiste de la pose de ces géo textiles. La préparation, le profilage, le compactage des talus sont réalisés au préalable par l'agent lui-même.

#### Critères de performance

Le terrassement préalable est vérifié et validé.

Le film souple est posé sans faux plis et déroulé suivant les axes prévus.

Les recouvrements respectent les principes d'étanchéité aux eaux de ruissellement.

Le film ne bouge pas, il est maintenu correctement (vent, poids, ...).

Le film n'a subi aucune détérioration à la pose et à la manutention.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Vérifier et corriger la surface de l'ouvrage (cuvette, merlon) devant recevoir une couverture synthétique.

Dérouler, couper et mettre en place une géo membrane en respectant les règles de l'art.

Réaliser les travaux d'ancrage périphérique en tranchée, de lestage, de calage et de recouvrement.

Organiser les opérations avec le responsable technique ou hiérarchique.

Comprendre les enjeux et appliquer rigoureusement les consignes de travail.

Analyser les prescriptions du fabricant et les transposer dans la pratique.

Visualiser les formes, les volumes par anticipation.

Travailler en équipe parfois sous la responsabilité d'une entreprise donneuse d'ordre.

Connaissance :

- générale sur les géo textiles (nature, utilité et modalité de pose) utilisés sur les chantiers de dépollution,
- des situations de nécessité d'isolement, de confinement des pollutions chimiques et des risques et préventions associés,

- générale sur le phénomène de lixiviation des contaminants et du niveau d'étanchéité des protections nécessaires,

- des pentes de talus en fonction des matériaux (stabilité, dimensionnement optimal),

- des éléments de réglementation cadrant l'activité sur un chantier de TP et dans un environnement à risques chimiques ou explosif (accumulation de vapeurs d'hydrocarbures, de poussières).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	27/38



## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 8

### Poser et raccorder des éléments de canalisation de surface sur un chantier de dépollution des sols

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous l'autorité du responsable technique du chantier de dépollution, mettre en place des réseaux de canalisations de surface comprenant les raccordements aux équipements constituant le procédé industriel en place (forage, piézomètre, pompe à eaux, à vides, compresseurs d'air, filtres, ...).

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

L'agent de dépollution est en appui aux techniciens responsables de la mise en place, du matériel de traitement. Sous leur autorité, il pose des canalisations le plus souvent, semi rigide en PVC ou polyéthylène comprenant le collage et les raccordements mécaniques courants (joints de vis, joints à compression, brides, ...). Il pose le même type de réseau pour le drainage et le traitement sur site des terres excavées et isolées sous des géomembranes.

#### Critères de performance

Les canalisations sont posées au sol suivant le plan de pose fourni.

Les raccordements sont étanches.

Les fluides transportés sont repérés (eau, air propres, contaminés, polluants).

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Tracer au cordeau et plâtre en poudre, le passage au sol de canalisation.

Poser au sol, suivant le tracé, des éléments droits en PVC ou en Polyéthylène (PE) ou autres.

Dérouler du PE en rouleau.

Exécuter des coupes et des chanfreins sur ces canalisations.

Façonner des joints de vis avec des produits d'étanchéité sur raccords PVC, PE, métalliques.

Réaliser un collage étanche sur un raccord en PVC.

Mettre en œuvre des raccords à joints comprimés, des brides.

Respecter la prévention des Risques liés aux activités physiques (PRAP).

Appliquer une méthode de travail adaptée à chaque situation.

Organiser son intervention avec son hiérarchique et préparer son matériel.

Suivre un plan de pose.

Travailler en équipe, souvent sous la responsabilité d'une entreprise donneuse d'ordre.

Connaissance :

- générale de pédologie, d'hydrogéologie (nappe phréatique, perméabilité et mouvement),
- des principales familles de polluants, les risques associés pour l'homme et l'environnement, principes de migration dans les sols et l'eau,
- des principes de dépollution associés à ces polluants et les technologies mises en œuvre,
- générale sur les process industriels mis en place avec la nature, le sens, les dangers des fluides transportés, les types de raccords en attente,
- générale sur les risques explosifs, électriques (habilitation B0),
- de base sur les techniques simples de raccordement de conduite en PVC et PE.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	29/38



## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 9

### Communiquer de manière adaptée avec les interlocuteurs du chantier dans le respect des exigences de l'emploi

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans l'environnement à risques des chantiers de dépollution, communiquer clairement avec autrui (dialoguer, échanger, parler), informer en cas de dangers, de soucis ou d'aléas (alerter, prévenir) et rendre compte de ses activités à chaque changement de poste.

Cette communication s'exerce principalement oralement mais également par signes, voire par écrit sur les fiches de journées et les livrets de suivi des engins.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

L'agent est en permanence en relation avec :

- son responsable hiérarchique qui lui indique oralement ou par écrit, voire par radio, les consignes, les ordres... ;
- le chef d'équipe des entreprises sous-traitantes ou donneuses d'ordre, par geste ou par radio ou via le hiérarchique ;
- les autres conducteurs d'engins de terrassement évoluant sur le site, par signes, radio, klaxon, afin de les alerter d'éventuels risques ;
- les chauffeurs des engins ou véhicules de transport qui déchargent ou qu'il doit charger dans une relation d'aide et de surveillance parfois tendue.

#### Critères de performance

Les directives du chef d'équipe sont suivies avec célérité.

Le carnet de suivi des engins ou des équipements est lu et renseigné à chaque changement de poste.

Les échanges avec les collaborateurs sont clairs et précis.

L'agent est attentif aux messages des personnes évoluant dans sa zone de travail.

L'alerte est donnée en cas de besoin et à bon escient.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

S'exprimer par oral et par écrit en français.

S'exprimer en s'assurant d'être compris par son interlocuteur.

Comprendre les relations de travail au sein d'une entreprise, la notion de contrat et de responsabilité sociale et professionnelle.

Repérer et expérimenter les situations nécessitant d'échanger.

Alerter en cas de nécessité (urgence liée à la production, danger ...) et vérifier que le message a été compris.

Respecter les procédures et les règles hiérarchiques de communication dans l'entreprise.

Etre capable d'adopter une posture adaptée à la relation (d'égalité, soumission, directive).

Etre capable d'établir des relations professionnelles au sein de l'entreprise.

Comprendre et accepter les ordres dans un souci de prévention et de sécurité.

Connaissance :

- de bases de la communication écrite et orale (émetteur, récepteur, message, codes...);
- de l'entreprise: organigramme, tâches et responsabilités de chacun ;
- générale de la notion de contrat et de responsabilité sociale et professionnelle ;
- des principaux outils de la communication en entreprise (feuille de journée, livret de suivi des engins, la radio (talkie-walkie), la messagerie électronique...).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	31/38





## FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

### Travailler en équipe

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En raison du nombre d'intervenants sur un chantier de travaux public de dépollution des sols (personnels à pied, conducteurs d'engins, chauffeurs de véhicule de transport, technicien, ...), agir, collaborer et coopérer avec eux dans le but d'atteindre des objectifs communs sous la responsabilité et l'encadrement d'un hiérarchique.

#### Critères de performance

La coordination de l'activité avec les autres intervenants est effective avec une répartition des tâches.  
La collaboration avec les intervenants est effective.

### Mettre en œuvre des modes opératoires

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des risques et des contraintes réglementaires liés à l'activité de dépollution des sols, respecter les procédures et les modes opératoires prévus dans les documents de référence du chantier.

#### Critères de performance

Les tâches exécutées respectent les modes opératoires prévus.  
Les conséquences du non respect des procédures sont connues.

### Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de l'ensemble des documents décrivant les prescriptions d'hygiène, de sécurité et de santé au travail, s'imposant à un chantier de dépollution des sols, mettre en œuvre l'ensemble des mesures individuelles (EPI) et collectives de protection.

#### Critères de performance

Les équipements de protection individuels et collectifs sont opérationnels, disponibles et mis en œuvre.  
Les situations à risque sont évitées ou maîtrisées.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	33/38



# Glossaire du REAC

## Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

## Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

## Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

## Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

## Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

## Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

## Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

## Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	35/38

## **Savoir-faire organisationnel**

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

## **Savoir-faire relationnel**

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

## **Savoir-faire technique**

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

## **Titre professionnel**

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADS	REAC	TP-01304	02	13/04/2017	13/04/2017	36/38

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent de dépollution des sols

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	1/32





## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Agent de dépollution des sols**

**Sigle du titre professionnel : ADS**

**Niveau : 3** (Cadre national des certifications 2019)

**Code(s) NSF : 343m - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement - pas de fonction dominante**

**Code(s) ROME : I1503, F1302, F1402**

**Formacode : 12580, 31795, 22042, 31717, 22054**

**Date de l'arrêté : 04/04/2017**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 11/04/2017**

**Date d'effet de l'arrêté : 27/04/2017**

## 2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

### 2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	3/32

**2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

**2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

**2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

**Chaque modalité d'évaluation**, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	4/32

### 3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel ADS

#### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	<p>Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution des sols</p> <p>Poser et raccorder des éléments de canalisation de surface sur un chantier de dépollution des sols</p> <p>Communiquer de manière adaptée avec les interlocuteurs du chantier dans le respect des exigences de l'emploi</p> <p>Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une pelle hydraulique</p> <p>Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane</p> <p>Réaliser en sécurité un terrassement à la pelle hydraulique</p> <p>Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site</p>	04 h 10 min	<p>La mise en situation professionnelle, se déroule en présence du jury et est divisée en 5 phases indépendantes les unes des autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une prise de poste : 15 minutes.</li> <li>• Réalisation de travaux avec une pelle hydraulique : 2 h 45 min dont 30 minutes réservées pour la manutention de fût avec des élingues.</li> <li>• Réalisation d'une fin de poste : 15 minutes.</li> <li>• Mise en œuvre d'une géo membrane : 40 minutes.</li> <li>• Pose et raccordement d'éléments de canalisation : 15 minutes.</li> </ul>
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien technique</li> </ul>	<p>Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution des sols</p> <p>Travailler à proximité des réseaux</p> <p>Charger et décharger en sécurité une pelle hydraulique sur le porte-engin</p> <p>Communiquer de manière adaptée avec les interlocuteurs du chantier dans le respect des exigences de l'emploi</p> <p>Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane</p>	00 h 40 min	<p>1ère partie – 20 minutes : le jury questionne le candidat sur le chargement et déchargement d'une pelle hydraulique sur un porte engin.</p> <p>2ème partie - 20 minutes : en complément à la mise en situation professionnelle, le jury questionne le candidat sur ses expériences et connaissances en dépollution des sols.</p> <p>La compétence "Travailler à proximité des réseaux" est validée par la présentation de l'attestation AIPR en cours de validité.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire professionnel</li> </ul>	<p>Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution des sols</p> <p>Poser et raccorder des éléments de canalisation de surface sur un chantier de dépollution des sols</p> <p>Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site</p>	01 h 00 min	Le questionnaire professionnel porte sur l'exécution de différents travaux, dans le cadre d'un chantier de dépollution de sols et de la prise en compte des techniques de dépollution.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	5/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	06 h 10 min	

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**

Le candidat réalise un terrassement avec la pelle hydraulique et la manutention de charges, dans le respect rigoureux des règles de sécurité attachées à la conduite des engins de chantier.

Pour les candidats issus d'un parcours continu de formation, le centre de validation fournira au jury un document attestant de leur évaluation positive à la conduite d'engin en sécurité suivant la recommandation R 372 m de la CNAMTS catégorie 2.

**Précisions pour le candidat VAE :**

Pour les candidats issus de la VAE, un temps de prise en main du matériel doit être prévu par l'organisateur de la session de validation.

Le candidat doit être détenteur et présenter au jury l'attestation de compétence "AIPR - Opérateurs" et de de l'aptitude à conduire une pelle hydraulique de catégorie 2 suivant la recommandation R 372 m de la CNAMTS, en cours de validité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	6/32

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Conduire une pelle hydraulique</b>					
Travailler à proximité des réseaux	La lecture des affleurant est effectuée et efficace. Les indications de repérage de réseau sont analysées et comprises. Les risques liés à un accident sur un réseau sont connus. Les précautions lors de l'intervention à proximité d'un réseau sont connues et appliquées. En cas d'accident, les consignes de sécurité et d'alerte sont connues et appliquées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser en sécurité un terrassement à la pelle hydraulique	les opérations de début et de fin de poste sont réalisées conformément aux règles de sécurité. La position de travail et l'angle d'attaque du godet sont optimisés, le godet est correctement rempli. Le chargement des matériaux extraits est effectué sans heurts de benne, la charge est équilibrée et les capacités de l'engin de transport sont respectées. Le profil, les dimensions et la planéité de la forme terrassée sont respectés. La finition est conforme au cahier des charges.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une pelle hydraulique	La communication avec les personnels au sol ou les autres conducteurs d'engins est efficace. Les équipements de stabilisation sont en place, selon les préconisations du constructeur. Les points d'ancrage prévus par le constructeur sont respectés. Le choix des appareils de levage est adapté à la charge. Les manœuvres sont précises. Les consignes de sécurité sont respectées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	7/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Charger et décharger en sécurité une pelle hydraulique sur le porte-engin	La réglementation concernant le chargement de la pelle hydraulique sur remorque est connue. Les pratiques d'équilibre de la charge sur le plateau du porte-engin et de positionnement des équipements et des stabilisateurs, cas d'une pelle sur pneus, sont connues. Les pratiques d'arrimage de l'engin et des équipements complémentaires, tels que godets et BRH, sont connues. La réglementation concernant le déchargement de la pelle hydraulique d'une remorque est connue.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Réaliser des opérations de dépollution des sols</b>					
Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution des sols	Les différentes interventions sont identifiées dans le document de suivi des travaux. Les équipements individuels et collectifs sont identifiés et portés en fonction du risque encouru. Les contraintes de travail en cabine pressurisée sont identifiées et respectées. Les préconisations de la Prévention des Risques liés aux Activités Physiques sont mises en œuvre (PRAP).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site	Les terres polluées courantes sont reconnues (couleurs, odeurs, consistance, ...) d'après les descriptions données par le responsable de chantier. Le stockage des terres est effectué proprement en limitant la propagation des contaminations. Le port des EPI est effectif et adapté aux contaminations en présence. Les procédures de sécurité concernant la manutention de fûts métalliques aux contenus non identifiés ou dangereux, sont respectées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	8/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane	Le terrassement préalable est vérifié et validé. Le film souple est posé sans faux plis et déroulé suivant les axes prévus. Les recouvrements respectent les principes d'étanchéité aux eaux de ruissellement. Le film ne bouge pas, il est maintenu correctement (vent, poids, ...). Le film n'a subi aucune détérioration à la pose et à la manutention.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser et raccorder des éléments de canalisation de surface sur un chantier de dépollution des sols	Les canalisations sont posées au sol suivant le plan de pose fourni. Les raccordements sont étanches. Les fluides transportés sont repérés (eau, air propres, contaminés, polluants).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Communiquer de manière adaptée avec les interlocuteurs du chantier dans le respect des exigences de l'emploi	Les directives du chef d'équipe sont suivies avec célérité. Le carnet de suivi des engins ou des équipements est lu et renseigné à chaque changement de poste. Les échanges avec les collaborateurs sont clairs et précis. L'agent est attentif aux messages des personnes évoluant dans sa zone de travail. L'alerte est donnée en cas de besoin et à bon escient.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Obligations réglementaires le cas échéant :**

Pour être autorisés à conduire une pelle hydraulique sur le plateau technique de validation, les candidats devront présenter :

- Pour les candidats formation, un document attestant de leur réussite aux évaluations à la conduite d'une pelle hydraulique de catégorie 2, suivant la recommandation R 372 m de la CNAMTS.
- Pour les candidats VAE, un certificat d'aptitude à conduire une pelle hydraulique de catégorie 2, suivant la recommandation R 372 m de la CNAMTS, en cours de validité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	9/32

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Travailler en équipe	Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site
	Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une pelle hydraulique
Mettre en œuvre des modes opératoires	Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site
	Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une pelle hydraulique
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site
	Réaliser en sécurité un terrassement à la pelle hydraulique

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre ADS

**4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :** 05 h 10 min

### 4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence des jurys est indispensable tout au long de la mise en situation professionnelle, ainsi que de l'entretien technique et entretien final.

Un des membres du jury jouera le rôle de chef de chantier pour donner les consignes lors des terrassements et de la manipulation.

Le jury peut à tout moment interrompre l'épreuve s'il juge que les conditions de sécurité ne sont pas respectées ou que l'attitude du candidat représente un danger imminent pour lui-même, autrui ou l'environnement.

Le centre de validation doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	10/32



#### **4.3. Conditions particulières de composition du jury :**

Le jury doit posséder la compétence travaux publics pour évaluer l'activité "Conduire une pelle hydraulique" et la compétence dépollution de sol pour évaluer l'activité "Réaliser des opérations de dépollution des sols". Si une même personne ne possède pas les deux compétences, le jury doit comprendre à minima une personne de chaque spécialité.

#### **5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre**

Une personne chargée de la sécurité est désignée par le responsable de session. Elle est présente pendant toute la durée des évaluations et est à disposition du jury.

Le centre de validation doit organiser la surveillance pendant l'épreuve du questionnaire.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	11/32





# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Agent de dépollution des sols

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	13/32



## CCP

### Conduire une pelle hydraulique

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Réaliser en sécurité des manutentions de charges avec une pelle hydraulique Réaliser en sécurité un terrassement à la pelle hydraulique	03 h 00 min	La mise en situation professionnelle est divisée en 3 temps successifs : 15 minutes sont consacrées à la réalisation de la prise de poste 2 heures 30 minutes sont consacrées à la réalisation de travaux de terrassement et de manutention, 15 minutes sont consacrées à la réalisation de la fin de poste.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Travailler à proximité des réseaux Charger et décharger en sécurité une pelle hydraulique sur le porte-engin	00 h 30 min	Le jury questionne le candidat aux fins d'évaluer ses compétences en matière de chargement et déchargement sur un porte engin d'une pelle hydraulique et de travail à proximité des réseaux.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 30 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Il est demandé au candidat de réaliser un terrassement et la manutention de charges avec une pelle hydraulique en respectant rigoureusement les règles habituelles de sécurité attachées à la conduite ce type d'engin.

#### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Le candidat répond au questionnement du jury et tient à sa disposition l'attestation de compétences « AIPR – Opérateurs » en cours de validité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	15/32

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Sans objet.

**Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :**

Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	16/32

## Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Conduire une pelle hydraulique

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de l'épreuve.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

## Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Une personne chargée de la sécurité est désignée par le responsable de session. Elle est présente pendant toute la durée des évaluations et est à disposition du jury.

En cas de danger, le jury peut mettre fin à la mise en situation professionnelle. Dans ce cas, il le consigne sur le procès-verbal.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	17/32





## CCP

### Réaliser des opérations de dépollution des sols

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution des sols Poser et raccorder des éléments de canalisation de surface sur un chantier de dépollution des sols Communiquer de manière adaptée avec les interlocuteurs du chantier dans le respect des exigences de l'emploi Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site	01 h 40 min	La mise en situation professionnelle est divisée en 3 phases indépendantes :  - Mise en œuvre d'une géomembrane : 40 minutes. - Manipulation d'un fût avec des élingues : 40 minutes. - Pose et raccordement d'éléments de canalisations : 20 minutes.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution des sols Communiquer de manière adaptée avec les interlocuteurs du chantier dans le respect des exigences de l'emploi Exécuter une opération d'isolement de terre polluée par recouvrement à l'aide d'une géomembrane Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site	00 h 20 min	En complément à la mise en situation professionnelle, le jury questionne le candidat sur ses expériences et connaissances en dépollution des sols.
▪ Questionnaire professionnel	Appliquer les consignes associées à une intervention sur un chantier de dépollution des sols Poser et raccorder des éléments de canalisation de surface sur un chantier de dépollution des sols Exécuter des travaux spécifiques à la pelle hydraulique, lors d'opérations de dépollution des sols, hors site et sur site	01 h 00 min	Le questionnaire professionnel porte sur l'exécution de différents travaux, dans le cadre d'un chantier de dépollution de sols et de la prise en compte des techniques de dépollution.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	19/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 00 min	

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

Cette modalité d'évaluation se déroulera en dernier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	20/32

## Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des opérations de dépollution des sols

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

- Le jury est présent pendant la mise en situation professionnelle et l'entretien technique.
- Le jury peut à tout moment interrompre l'épreuve s'il juge que les conditions de sécurité ne sont pas respectées ou que l'attitude du candidat représente un danger imminent pour lui-même, autrui ou l'environnement.
- Le centre de validation doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Le jury doit posséder la compétence dépollution des sols pour évaluer l'activité "Réaliser des opérations de dépollution des sols".

## Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Une personne chargée de la sécurité est désignée par le responsable de session. Elle est présente pendant toute la durée des évaluations et est à disposition du jury.

Le centre de validation doit organiser la surveillance pendant l'épreuve du questionnaire.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	21/32



**Annexe 1**

**Plateau technique d'évaluation**

**Agent de dépollution des sols**

**Locaux**

<b>Modalité d'évaluation</b>	<b>Désignation et description des locaux</b>	<b>Observations</b>
Mise en situation professionnelle	Vestiaires, sanitaires	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. 1 vestiaire dames, 1 vestiaire hommes, 1 sanitaire dame, 1 sanitaire homme
Entretien technique	1 local situé à proximité de la plate forme d'évolution des engins, permettant de recevoir au minimum 6 personnes, équipé d'une table, de 6 sièges, d'un tableau fixe ou de type « paper-board ».	Sans objet
Questionnaire professionnel	Une salle fermée, équipé de tables et de chaises, permettant d'accueillir l'ensemble des candidats.	Cette salle pourra aussi servir en début de session à la présentation de l'épreuve aux candidats, et en fin de session, à la délibération du jury.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	23/32

## Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Une aire spécifique en terre de 400 m <sup>2</sup> par candidat, meuble sur 2 m de profondeur, la surface totale dépendra du nombre de candidats présenté à la session.	1	Sans objet
Machines	1	Pelle hydraulique sur chenilles ou sur pneus d'un poids supérieur à 6,5 tonnes équipée d'un godet type terrassement et équipée pour la manutention (clapet anti retour).	1	Sans objet
Outils / Outillages	1	Caisse à outil comprenant les outils nécessaires à la coupe de tubes PVC et PE et au montage des raccords proposés. Pelles à main.	1	Sans objet
	1	Pompe à graisse, lot de chiffons, décamètre, double mètre, cordeau (50 mètres minimum), massette, seau de maçon, niveau de maçon.	1	Sans objet
Équipements	1	Des élingues adaptées pour la manipulation de fût en sécurité, à disposition de la pelle hydraulique. 2 règles aluminium de 4 m de longueur.	1	Sans objet
	1	Lot de talkies walkies 3 postes.	1	Sans objet.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Equipements de protection individuelle pour les candidats, les membres du jury, le responsable de session et les hommes à pied : casque de chantier et casque anti bruit, gilet de sécurité rétro réfléchissant, chaussures de sécurité, gants de manutention, lunettes de protection.	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	2 fûts métalliques de 200 l remplis partiellement d'eau (1 de rechange en cas d'avaries lors des manipulations). Huile moteur, huile hydraulique et liquide de refroidissement permettant au besoin d'ajuster les niveaux des machines mises à disposition. Un raccord pour PVC ou PE avec joint extérieur à compression. Un raccord pour PVC ou PE avec joint de bride contre bride et boulons.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	24/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		<p>Lot de 20 piquets d'implantation.</p> <p>1 sac de plâtre ou 2 bombes de peinture.</p> <p>Chutes de tubes PVC et PE de diamètre supérieur à 50 mm permettant la mise en œuvre des raccords.</p> <p>Un raccord PVC à coller.</p> <p>Colle, diluant, toile émeri pour collage PVC</p>		
Documentations	1	Notice technique des engins mis à disposition.	1	Sans objet
Autres	1	Carburants en quantité nécessaire et suffisante pour le fonctionnement des engins.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	25/32





## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Agent de dépollution des sols est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

<b>Agent(e) de dépollution des sols option risque chimique Arrêté du 16/03/2012</b>		<b>Agent de dépollution des sols Arrêté du 04/04/2017</b>	
CCP	Exécuter des terrassements de sol à l'aide d'une pelle hydraulique	CCP	Conduire une pelle hydraulique
CCP	Intervenir sur un chantier de dépollution chimique des sols	CCP	Réaliser des opérations de dépollution des sols

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	27/32



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADS	RE	TP-01304	02	11/04/2017	24/06/2020	29/32



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

